

Le pouvoir des régimes de retraite collectifs

L'analyse de Mercer révèle comment les organisations peuvent procurer de meilleurs revenus de retraite à leurs employés.

Résultats de la 3^e édition du Baromètre annuel du degré de préparation à la retraite de Mercer

Les avantages d'un régime collectif de retraite pour vos employés:



Cotisations de l'employeur

Incitez vos employés à épargner et contribuez à augmenter leur épargne.



Surveillance du régime

Offre aux employés l'assurance qu'ils ont accès à des fonds de placement réputés et adaptés à leurs besoins.



La mise en commun des actifs est le plus grand avantage. L'accès aux frais de gestion de placement moins élevés peut être un bénéfice sous-estimé. Au fil du temps, l'épargne additionnelle octroyée par des frais réduits s'accumulent et devient considérable.

Des frais moindres se traduisent par des revenus de retraite plus élevés.

Frais collectifs de **0,6 %**

Possibilité de prendre sa retraite à 66 ans ou **probabilité de 67 % de ne pas épuiser son épargne si la retraite est prise à 65 ans.**

Frais individuels de **1,9 %**

Possibilité de prendre sa retraite à 70 ans ou **probabilité de 35 % de ne pas épuiser son épargne si la retraite est prise à 65 ans.**

Quelle est l'incidence des frais plus élevés sur vos employés?



Départ à la retraite retardé – **Les employés doivent travailler quatre ans de plus avant de pouvoir prendre leur retraite.**



Incidence sur le revenu de retraite – **Les retraités peuvent épuiser leur épargne 12 ans plus tôt s'ils prennent leur retraite à 65 ans.**

À la retraite, les employés transfèrent leurs fonds à l'extérieur du régime de retraite à cotisations déterminées (CD) et d'épargne collectif.



À ce moment, les frais sont généralement plus élevés, ce qui peut avoir une incidence sur la durée de l'épargne. **Si un employé prend sa retraite à 65 ans, il devrait épuiser son épargne cinq ans plus tôt.**

L'épargne peut durer plus longtemps à la retraite grâce au soutien des employeurs. Pour améliorer l'état de préparation à la retraite de vos employés :



Peaufinez votre stratégie de placement

- Effectuez une vérification préalable de vos fonds à date cible dans un contexte inflationniste.
- Assurez-vous que les fonds offerts à vos employés sont structurés pour répondre à leurs besoins.



Encouragez le mieux-être financier des employés

- Investissez dans la formation des participants à votre régime.
- Optez pour une conception de régime flexible afin de répondre aux besoins de vos employés.



Assurez une transition harmonieuse vers la retraite

- Effectuez une analyse de l'état du degré de préparation à la retraite de vos employés.
- Procédez au diagnostic de votre régime actuel pour vous assurer que vos participants sont autonomes à la retraite.

Assurez-vous que tous vos employés sont prêts pour la retraite. Communiquez avec votre conseiller Mercer dès aujourd'hui.

D'après l'analyse de l'état de la préparation à la retraite de Mercer, fondée sur les bases de données et les outils exclusifs de Mercer. Comparaison des frais de régimes de retraite collectifs de 0,6 % (frais médians selon la base de données canadienne des frais de régimes CD de Mercer) et des frais du marché des particuliers de 1,9 % (rapport *Morningstar Global Investor Experience Study: Fees and Expenses* de septembre 2019). En supposant un placement dans un portefeuille à date cible et un taux de cotisation combiné de 12 % : une portion de 6 % provenant de l'employé, et l'autre portion de 6 %, de l'employeur. Un individu est considéré prêt pour sa retraite à l'âge où il peut décaisser une somme équivalente à 70 % de son revenu pré-retraite à chaque année (prestations gouvernementales comprises) jusqu'à son décès, tout en ayant une probabilité de 75 % de ne pas épuiser son épargne avant le décès.